



## **Médicis reçoit le Label d'Excellence 2010 des Dossiers de l'Épargne pour Médicis retraite Madelin qui affiche un taux de rendement retraite moyen de près de 7% en 2009**

Paris, le xx mars 2010 - Médicis, la mutuelle retraite des professionnels indépendants, annonce aujourd'hui que sa solution Médicis retraite Madelin a reçu le label d'excellence 2010 des Dossiers de l'Épargne et que son taux de rendement retraite moyen atteint près de 7% \* en 2009.

### **Médicis retraite Madelin, premier contrat d'épargne retraite en points labellisé**

Les experts des Dossiers de l'Épargne viennent de décerner leur Label d'Excellence pour l'année 2010 au contrat Médicis retraite Madelin. Ce label récompense la performance de Médicis depuis plus de 30 ans en matière d'épargne retraite au service des chefs d'entreprises commerciales et artisanales.

### **Un taux de rendement retraite de près de 7%**

Le contrat Médicis retraite Madelin enregistre un taux de rendement retraite moyen de près de 7 % en 2009 pour une carrière complète \* soit l'un des meilleurs taux du marché.

Ce taux correspond au rapport entre le montant de la retraite annuelle et le montant des cotisations versées.

*« Un tel niveau de rendement est le résultat de plus de 30 ans de gestion financière prudente et avisée, de la part de nos élus et de nos spécialistes »* déclare Michel Clerc, Directeur général de Médicis. *« Il traduit le fait que Médicis ne se disperse pas en dépenses inutiles (élus bénévoles, masse salariale sous contrôle, réseau de vente et communication médias de taille raisonnable) avec pour objectif permanent de servir de façon optimale l'intérêt de ses clients »* ajoute-t-il.

Cette philosophie a vu sa consécration dans l'obtention du label d'excellence de la part des Dossiers de l'Épargne. *« Nous sommes très fiers d'être les premiers et les seuls à avoir reçu le label d'excellence pour un contrat en points retraite, reconnaissance de notre engagement pour les professionnels indépendants et de la performance de notre offre. En tant qu'organisme mutualiste, nous avons pour mission de protéger les droits de nos adhérents et de leur assurer une retraite sûre quels que soient les aléas que peut rencontrer leur activité. Actuellement nous sommes particulièrement sensibles aux difficultés auxquelles plus de 2000 de nos adhérents doivent faire face suite à la tempête Xynthia »* commente Michel Clerc.

### **Des contrats retraite en points, un système simple et sûr**

Le fonctionnement est simple : dans le cadre de Médicis retraite Madelin et Médicis retraite Perp, les versements des commerçants et artisans adhérents sont convertis en points retraite qui se cumulent chaque année. Multiplié par la valeur du point, le nombre de points donne le montant de la rente viagère annuelle. La valeur du point Madelin s'élève à 0,27642 € au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Un exemple ? Un adhérent qui a totalisé 9 500 points retraite au 31 décembre 2010 saura que sa retraite est de  $9\,500 \times 0,27642 = 2\,626$  €/an, simple et calculable à tout moment.

Un tel système permet d'avoir en permanence une estimation de sa future retraite en euros.



Médicis offre flexibilité et souplesse à ses adhérents. Selon leur trésorerie, ils ont effectivement la possibilité d'augmenter ou de diminuer leurs versements chaque année.

De plus, pour les adhérents ayant des difficultés financières passagères pour honorer leurs versements sur leur contrat, Médicis s'est constitué un fonds d'action sociale permettant de leur venir en aide.

*\*taux de rendement retraite moyen pour une carrière complète (calculé sur les bases des barèmes 2010 pour un profil continu de cotisations de 30 à 65 ans en prélèvement automatique)*

### **A propos de Médicis :**

Avec 163 500 adhérents commerçants, artisans et chefs d'entreprise indépendants, Médicis est la première structure représentative de cette catégorie professionnelle. Gérée elle-même par un Conseil d'administration composé exclusivement de travailleurs indépendants, elle est le reflet de leurs aspirations et problématiques et souhaite à ce titre faire entendre leur voix.

Mutuelle de retraite, Médicis (ex Organic complémentaire) se consacre depuis plus de 30 ans à proposer une épargne retraite performante aux indépendants afin de compléter leur régime obligatoire de retraite.

[www.mutuelle-medicis.com](http://www.mutuelle-medicis.com)

### **Contacts presse**

<p><b>RUMEUR PUBLIQUE</b></p> <p>Stéphanie Muthélet</p> <p>01 55 74 52 28 - <a href="mailto:stephanie@rumeurpublique.fr">stephanie@rumeurpublique.fr</a></p> <p>Pauline Florentin</p> <p>01 55 74 52 10 – <a href="mailto:pauline@rumeurpublique.fr">pauline@rumeurpublique.fr</a></p> <p>Elodie Bailly</p> <p>01 55 74 52 32 – <a href="mailto:elodie@rumeurpublique.fr">elodie@rumeurpublique.fr</a></p>	<p><b>Médicis</b></p> <p>Isabelle Augaudy</p> <p>Directeur de la relation client, du développement et du marketing</p> <p><a href="mailto:iaugaudy@mutuelle-medicis.com">iaugaudy@mutuelle-medicis.com</a></p>
--	--